Zeitschrift: NIKE-Bulletin

Herausgeber: Nationale Informationsstelle für Kulturgüter-Erhaltung

Band: 4 (1989)

Heft: 3: Gazette

Rubrik: Lu ailleurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un homme d'envergure

A l'occasion du 80ème anniversaire de Paul Hofer

Le 8 août dernier, Paul Hofer, historien d'art et professeur émérite à l'EPF-Zurich, fêtait son 80ème anniversaire à Muri près de Berne où il réside. Paul Hofer est connu bien au-delà de nos frontières pour ses diverses publications et pour ses capacités d'enseignant qu'il a exercées à l'Université de Berne, de Lausanne et enfin à l'EPFZ où il a été, de 1964 à 1980, titulaire de la chaire d'histoire de l'urbanisme et de conservation des monuments historiques. Paul Hofer est cofondateur de l'Institut de l'histoire et de la théorie de l'architecture de l'EPFZ. Parmi ses nombreuses publications on peut citer son importante contribution à la topographie artistique de la Ville de Berne parue dans le cadre de la série 'Les Monuments d'Art et d'Histoire de la Suisse' éditée par la Société d'Histoire de l'Art en Suisse (SHAS): Die Stadt Bern I: Einleitung, Stadtbild, Stadtbefestigung, Brücken, Brunnen, Korporativbauten (1952); Die Stadt Bern II: Gesellschaftshäuser und Wohnbauten (1959); Die Stadt Bern III: Staatsbauten (Rathaus, Kornhäuser, Zeughäuser, Stift usw.) (1947); réédition 1982 avec supplément de Georges Herzog; Die Stadt Bern V (en collaboration avec Luc Mojon): Die Kirchen (Antonierkirche, Französische Kirche, Heiliggeist- und Nydeggkirche) (1969).

Parmi les articles écrits par différents auteurs sur l'oeuvre et les mérites de Paul Hofer en tant qu'homme, chercheur et enseignant, nous avons choisi la contribution suivante écrite par Bernhard Furrer, conservateur des monuments historiques de la Ville de Berne parue le 5 août 1989 dans le 'Kleiner Bund' (supplément culturel).

Vo

'In der historischen Stadt das produktiv Lebendige, in der gegenwärtigen das Fortwirken des Vorausgegangenen'. Cette phrase extraite d'un discours de Paul Hofer a servi de titre à l'exposition organisée à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich à l'occasion du départ de ce dernier. Le travail de Paul Hofer et plus particulièrement son activité en tant que conservateur des monuments historiques ont été profondément marqués par le lien qu'il a établi entre une connaissance détaillée de l'histoire et une croyance indestructible en la possibilité, en la nécessité d'une intervention moderne. C'est en rédigeant les volumes de la série 'Les Monuments d'Art et d'Histoire de la Ville de Berne' que Paul Hofer a élaboré la base de sa philosophie de la conservation des monuments historiques. C'est au cours de la deuxième guerre mondiale et pendant les années qui ont suivi la fin de la guerre que Paul Hofer a rédigé les volumes qui ont été publiés entre 1949 et 1969. Critiqués par quelques historiens d'art de l'époque comme étant trop détaillés, les écrits de P. Hofer conservent de nos jours leur valeur grâce aux théories de l'intégration des constructions individuelles dans la physionomie de la ville, de l'utilisation systématique de toutes les sources à disposition (des rapports écrits, plans, observations jusqu'aux analyses de la construction et aux sondages effectués sur place) et de l'assimilation des édifices disparus ou restés à l'état de projet. Ses théories représentent toujours la base indispensable à tout travail de conservation des monuments entrepris à Berne et sont devenues la philosophie de toutes les personnes préoccupées par la conservation de la vieille ville.

Paul Hofer ne s'est pas seulement contenté d'effectuer un travail théorique, de compiler et d'étudier les sources concernant des bâtiments connus ou des lieux isolés. Alors que P. Hofer travaillait à la rédaction des volumes de la 'série noire', on assistait dans le domaine de la construction au boom de l'après-guerre qui eut pour conséquence une pression économique que la Ville de Berne n'avait jusque là jamais connue. C'est en grand nombre et parfois par rangées entières que les vieilles maisons bourgeoises de la partie haute de la vieille ville furent détruites afin d'être remplacées par des bâtiments commerciaux. Paul Hofer s'est engage à cette époque avec fougue et souvent avec un entêtement touchant à l'obstination pour que l'on épargne le patrimoine historique de la vieille ville. S'appuyant pourtant sur des bases juridiques insuffisantes et compte tenu de la situation à cette époque, Paul Hofer a réussi des miracles sauvant ici un intérieur, là une façade, alliant une structure ancienne avec des éléments modernes, permettant l'intégration d'une nouvelle façade dans l'alignement des vieilles ruelles. Paul Hofer qui n'était ni fonctionnaire ni conservateur rémunéré a accompli un travail de pionnier bien avant que soit créé un service de conservation des monuments historiques au niveau cantonal et cela va sans dire au niveau municipal.

C'est à cette époque que Paul Hofer s'est également fait remarquer pour avoir sensibilisé l'opinion publique et avoir été à l'origine du débat houleux concernant le devenir des 'Ischi-Häuser' situées entre la Gerechtigkeitsgasse et la Junkerngasse. Le projet d'un maître d'oeuvre prévoyait la destruction de huit maisons pour permettre la construction d'une grande surface commerciale. C'est avec l'aide de personnes motivées comme lui, surtout Michael Stettler, que Paul Hofer organisa la résistance qui aboutit le 6 mai 1954 à une manifestation au Münsterplatz. Cette manifestation a eu pour résultat de sauver les 'Ischi-Häuser' qui furent ensuite acquises par la Burgergemeinde de Berne et superbement restaurées et a surtout permis d'introduire des dispositions dans le règlement de 1955 concernant les

LU AILLEURS

constructions visant pour la première fois à protéger le système du rempart coupe-feu sur la base des recherches faites par Paul Hofer.

En tant que titulaire de la chaire de l'histoire de l'urbanisme et de conservation des monuments historiques de l'EPFZ, Paul Hofer a mis son expérience pratique dans le domaine de la conservation des monuments historiques au service de l'enseignement et au service de projets de grande envergure. P. Hofer n'a jamais limité ses recherches aux particularités formelles et à la valeur historique d'un bâtiment, il a toujours fait en sort d'inclure le bâtiment étudié dans son contexte urbanistique; ce que nous appelons aujourd'hui la théorie de l'ensemble et qui est pour nous une évidence était à l'époque un concept tout à fait nouveau. Paul Hofer à mis son séjour à Zurich à profit pour mener de vastes études dans les vieilles villes de Suisse, à ce niveau il convient de mentionner surtout 'Die Studie Bern' qui, sous forme d'un essai très détaillé et complexe, illustré de croquis et de brefs commentaires, présente l'origine de l'idée d'urbanisme qui a influencé le développement de la vieille ville de Berne et plus tard le plan complet des sous-sol de la Ville de Berne, un travail que bien d'autres villes de Suisse envie encore aujourd'hui.

Au cours des dernières années, Paul Hofer s'est tourné vers de nouveaux domaines d'études mais il continue à s'intéresser aux problèmes pratiques de la conservation des monuments historiques dans le cadre des restaurations et a souvent été sollicité comme membre de jury de concours. A Berne il a récemment collaboré à la restauration de l'encorbellement de la May-Haus, a suivi avec intérêt le projet sur le terrain du Klösterli et s'est engagé personnellement pour sa réalisation et a également suivi d'un regard critique l'érection de la fontaine de Meret Oppenheim.

Bernhard Furrer
Conservateur des monuments historiques
de la Ville de Berne
Berne

(Article paru dans le 'Kleine Bund' le 5 août 1989 page 1 et suiv. Avec l'aimable autorisation de la rédaction)

La documentation dans le domaine de la conservation des monuments historiques

Résumé du cours donné pendant le semestre d'été 1989 à l'EPFZ

Le cours 'Documentation dans le domaine de la conservation des monuments historiques' donné à l'EPFZ pendant le semestre d'été 1989 a tenu compte des 4 domaines essentiels: l'archéologie, les sciences naturelles, la restauration des objets d'art et la pratique en matière de construction et s'est attaché à étudier 4 aspects particuliers: la nécessité de la documentation, les méthodes de documentation, les limites auxquelles on est confronté, le financement de la documentation.

Les expériences faites pour réunir la documentation nécessaire à la conservation, la restauration et la rénovation de la Chartreuse d'Ittingen près de Frauenfeld ont servi à illustrer les problèmes auxquels on est confronté lors de la constitution d'une documentation complète. La nécessité de la constitution d'une documentation repose sur l'article 16 de la Charte de Venise:'Les travaux de conservation, de restauration et de fouilles seront toujours accompagnés de la constitution d'une documentation précise sous forme de rapports analytiques et critiques illustrés de dessins et de photographies. Toutes les phases des travaux de dégagement, de consolidation, de recomposition et d'intégration, ainsi que les éléments techniques et formels identifiés au cours des travaux y seront consignés. Cette documentation sera déposée dans les archives d'un organisme public et mise à la disposition des chercheurs, sa publication est recommandée.'

Malgré l'existence de ce texte explicite, ce n'est que trop rarement que l'on réalise ce travail de documentation dans le domaine de la conservation des monuments historiques, bien souvent parce que l'on manque de temps, parce que ce travail fastidieux est considéré comme une corvée et parce que l'on hésite à engager des frais supplémentaires, et pourtant la documentation fait partie intégrante du travail de restauration. 'En fait la conservation des monuments historiques ne requiert pas la constitution d'une documentation sur la restauration, elle requiert simplement l'exécution d'un travail bein fait' (Michael Kummer, série de publications du Comité allemand pour la protection des monuments historiques, vol. 16, page 87). Cette phrase signifie donc qu'il est impossible de concevoir un travail de restauration sans documentation, c'est pour cette raison que les frais de documentation sont à inclure dans les devis des travaux de restauration.

La question des frais (montant et coûts) occasionnés par la constitution d'une documentation a été abordée lors des discussions. Les frais varient d'un cas à l'autre et dépendent de l'objectif et du contenu de la documentation. La docu-